

Enquête des membres | Août 2022

**Evaluation de l'enquête des membres menée par GastroSuisse du 20 juillet
au 14 août 2022**

31 août 2022

GASTRO  **SUISSE**

Données concernant l'enquête (du 20 juillet au 14 août 2022)

Thème: enquête des membres sur l'énergie, le chiffre d'affaires & la pénurie de personnel

Population statistique: membres de GastroSuisse

Echantillon: n=1918

Période de référence: premier semestre 2022

Dates: enquêtes menées du mercredi 20 juillet (16h00) au dimanche 14 août 2022 (24h00)

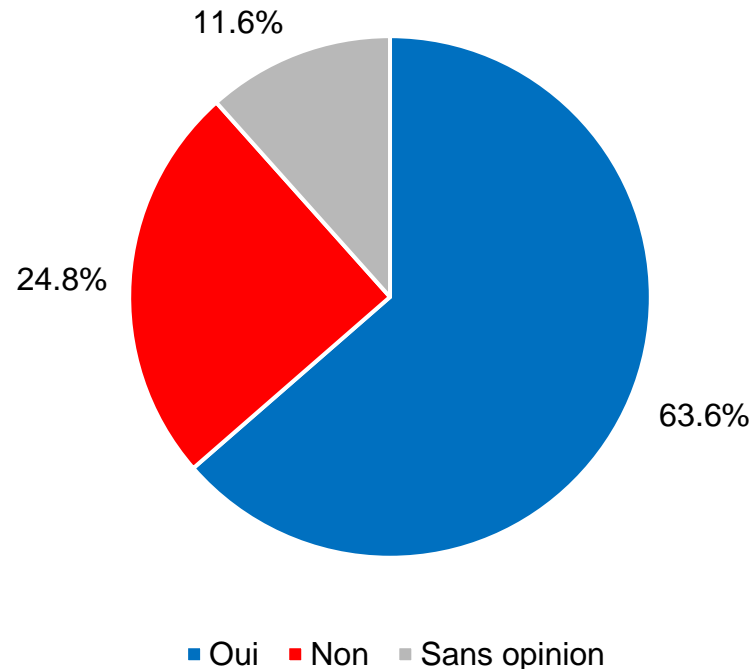
Recensement: sondage en ligne

Entreprises participantes au sondage

- 1918 entreprises des 26 cantons suisses ont participé au sondage.
- Une personne interrogée sur trois déclare gérer un établissement saisonnier (l'entreprise réalise son chiffre d'affaires principal au cours d'une saison définie). Dans 56% de ces cas, le chiffre d'affaires principal est réalisé en été. Dans 30,8% des cas, le chiffre d'affaires principal est réalisé durant les mois d'hiver.
- 97% des établissements sondés sont actuellement ouverts.
- Les établissements sondés ont en moyenne 9 postes équivalents plein temps.
 - Les établissements d'hébergement sondés ont en moyenne env. 18 postes équivalents plein temps.
 - Les établissements de restauration ont en moyenne env. 7,5 postes équivalents plein temps.

La pénurie d'énergie annoncée inquiète la branche

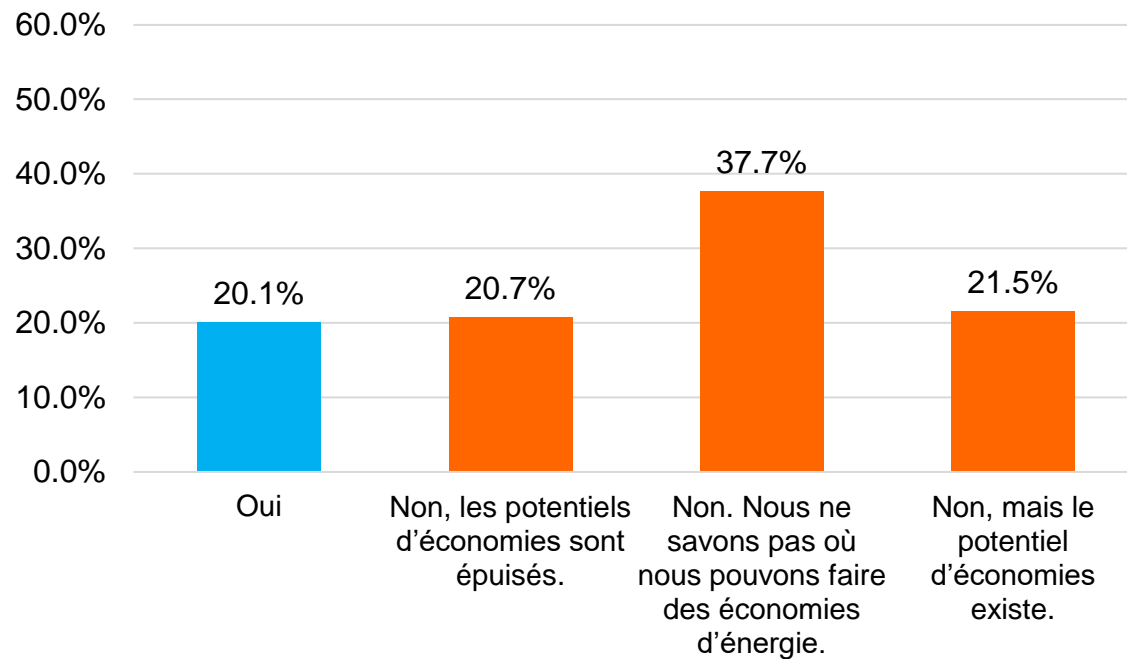
La pénurie d'énergie annoncée vous préoccupe-t-elle? (n=1652)



- Plus de 60% des établissements sondés se déclarent préoccupés par la possibilité d'une prochaine pénurie d'énergie. Moins d'un quart des établissements sondés ne se montrent pas inquiets.
- Environ 17% des établissements de restauration indiquent faire partie des gros consommateurs (> 100 kWh/a). Ce chiffre est de 23% pour l'hébergement.
- Les gros consommateurs sont encore plus préoccupés par une éventuelle pénurie d'énergie. Près de 80% d'entre eux se déclarent inquiets. Seuls 12,7% disent rester sereins.

Une entreprise sur cinq prévoit des économies d'énergie

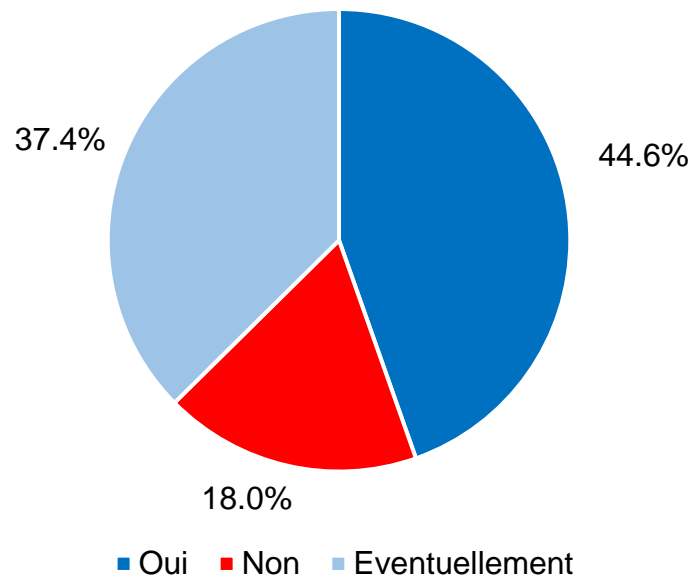
Des mesures d'économies d'énergie sont-elles prévues pour votre établissement? (n=1644)



- 20% des participants à l'enquête prévoient de faire des économies d'énergie. Cette proportion s'établit même à 30% pour l'hébergement et les gros consommateurs.
- Environ 20% des établissements déclarent avoir épuisé les potentiels d'économies d'énergie.
- Environ 40% des restaurateurs ne savent pas où sont les potentiels d'économies d'énergie dans leur établissement. Les besoins en conseil sont donc importants. La proportion descend à 27% pour l'hébergement.
- Environ 60% n'appliquent pas de mesures d'économies d'énergie actuellement mais savent où sont les potentiels ou ne peuvent pas exclure que des potentiels existent.

45% des établissements examinent d'autres mesures d'économies en raison de la menace de pénurie

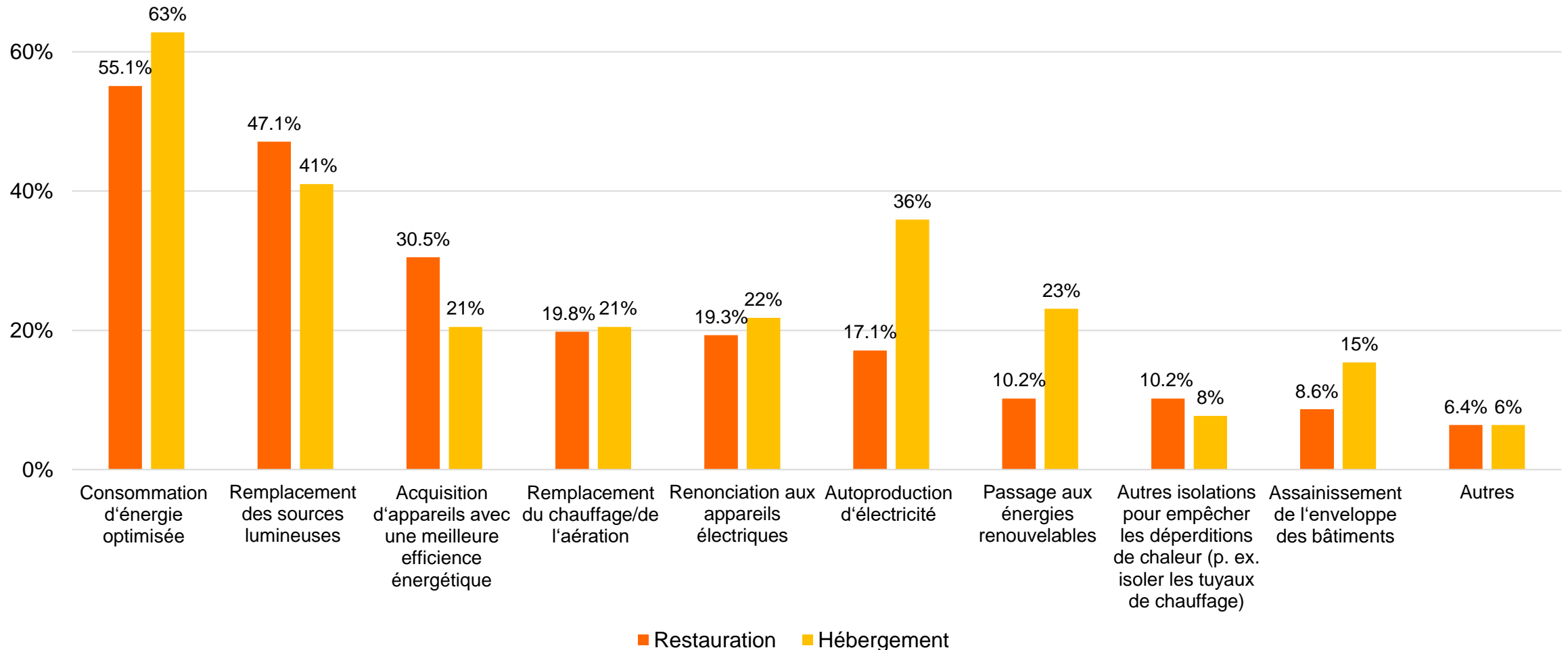
Pensez-vous examiner des possibilités pour réaliser des économies d'énergie en raison de la pénurie annoncée?
(n=1306)



- En raison de la menace de pénurie d'énergie, 82% des établissements sondés prévoient ou envisagent d'examiner des mesures nouvelles ou supplémentaires pour économiser l'énergie. Cette proportion est de pratiquement 85% pour l'hébergement et dépasse les 88% chez les gros consommateurs.
- Les 3 mesures d'économies d'énergie les plus testées sont les suivantes (cf. dia suivante):
 1. optimisation de la consommation d'électricité (p. ex. baisse de la température de consigne pour l'eau chaude, adaptation de la courbe de chauffage, minuteurs),
 2. remplacement des sources de lumière et
 3. acquisition d'appareils avec une meilleure efficacité énergétique *dans les restaurants*.
- 3. Autoproduction d'électricité pour l'hébergement.

Mesures d'économies d'énergie examinées dans l'hôtellerie-restauration

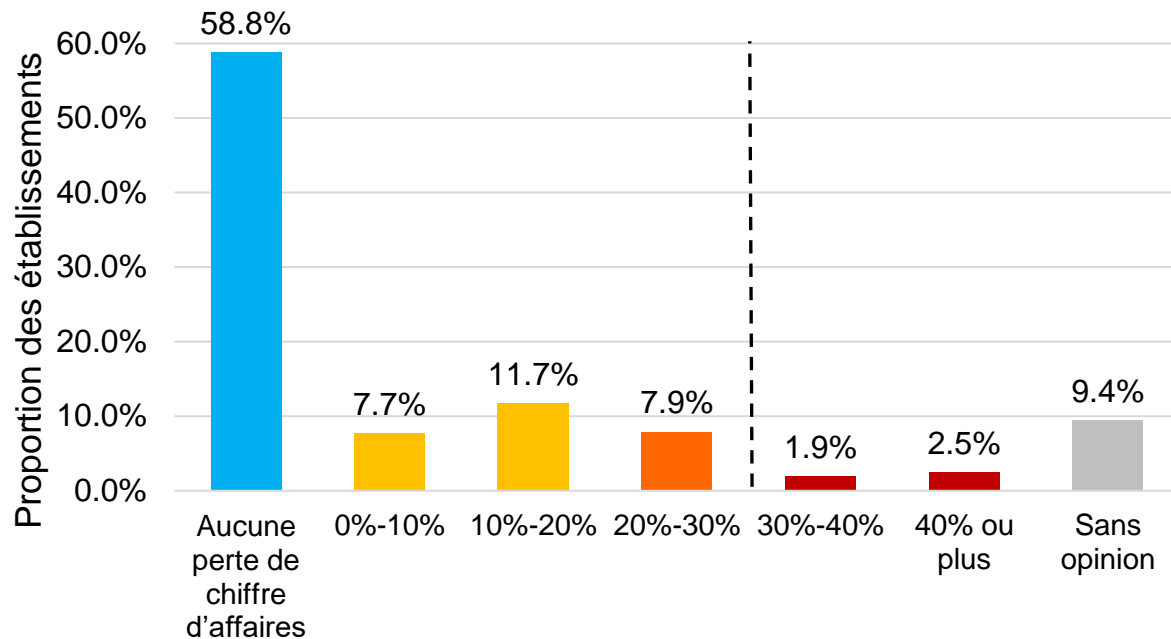
Mesures d'économies d'énergie possibles (n=314)



Chiffre d'affaires (comparaison avec l'avant corona et impact de la pénurie de personnel)

A combien estimez-vous la perte de chiffre d'affaires en raison du manque de personnel?

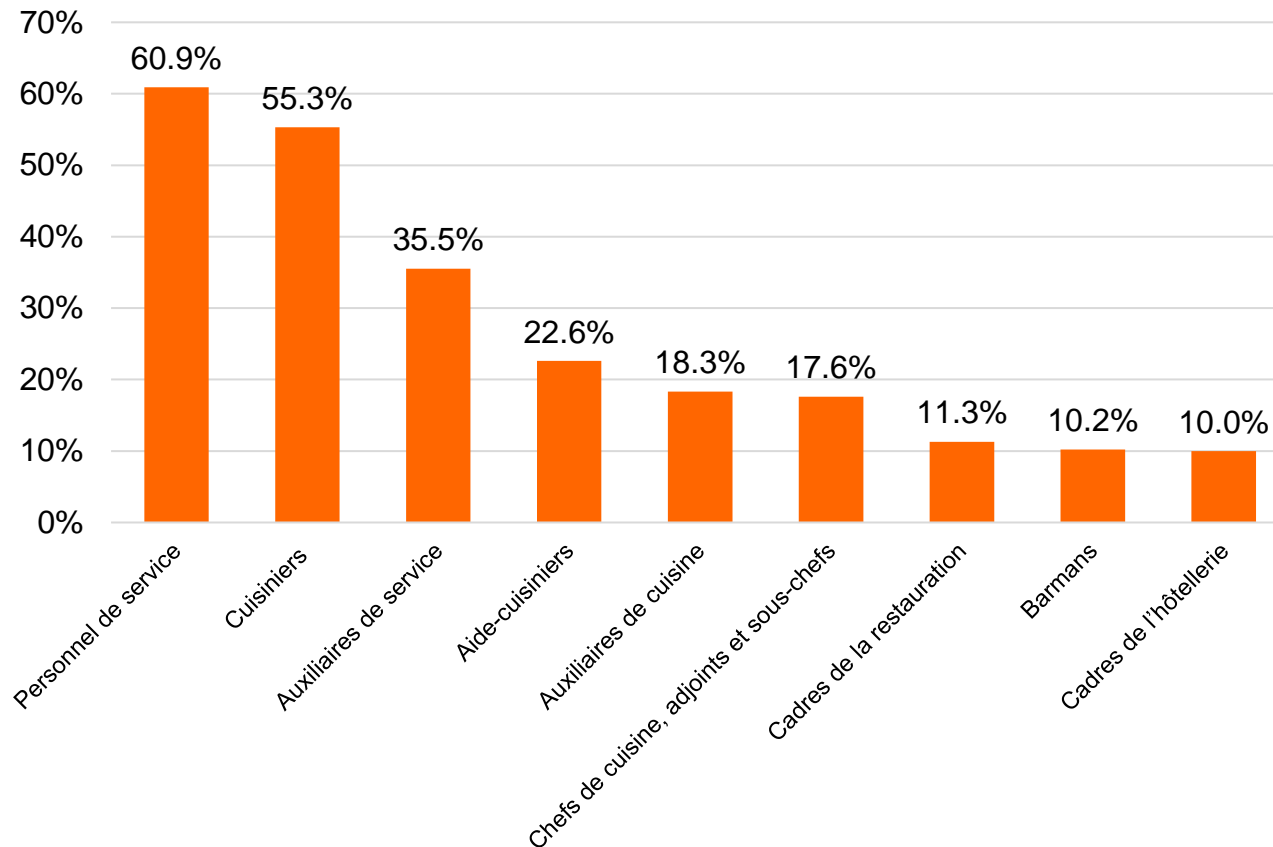
(n=523)



- Au premier semestre 2022, les établissements de l'hôtellerie-restauration ont réalisé env. 85% du chiffre d'affaires réalisé à la même période avant la pandémie (2019).
 - Dans l'hôtellerie, le chiffre d'affaires du premier semestre 2022 correspond même à 95% de celui réalisé durant la même période avant la pandémie (2019).
- Le manque de main d'œuvre dû à la pénurie de personnel entraîne des pertes de chiffre d'affaires pour 31,8% des entreprises. 61% de ces entreprises accusent des pertes comprises entre 1% et 20%. Pour 4 établissements sur 10, le chiffre d'affaires recule donc de 21% au minimum.
 - La pénurie de personnel touche autant d'établissements de l'hébergement que d'établissements de la restauration, mais ces derniers sont plus fortement impactés. Seuls 3 établissements d'hébergement sur 10 accusent une baisse du chiffre d'affaires supérieure à 21%.

Grave pénurie de personnel dans la restauration

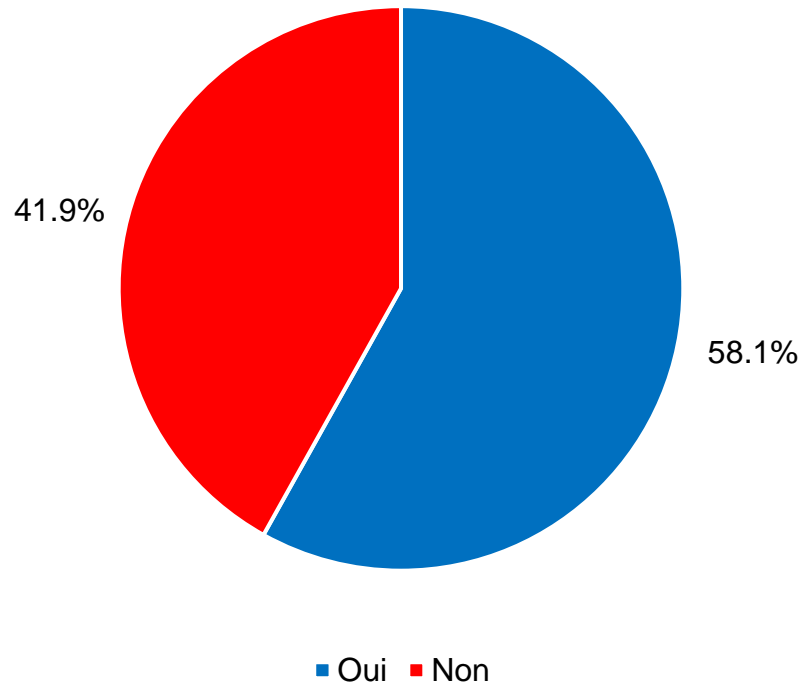
Quelles sont les fonctions difficiles à occuper?
Choix multiple possible



- 34,6% des restaurants déclarent avoir des difficultés à recruter le personnel adéquat.
- 38,6% des établissements sondés déclarent qu'ils ne peuvent actuellement pas occuper tous les postes vacants.
 - En moyenne, il manque 225 postes en points de pourcentage dans ces établissements.
 - Dans l'hébergement, il manque en moyenne 280 postes en points de pourcentage.
 - Les établissements des régions lacustres et de montagne recherchent plus de personnel que la moyenne (250 postes en points de pourcentage).

Crédits Covid-19

Crédit Covid-19 sollicité? (n=1854)

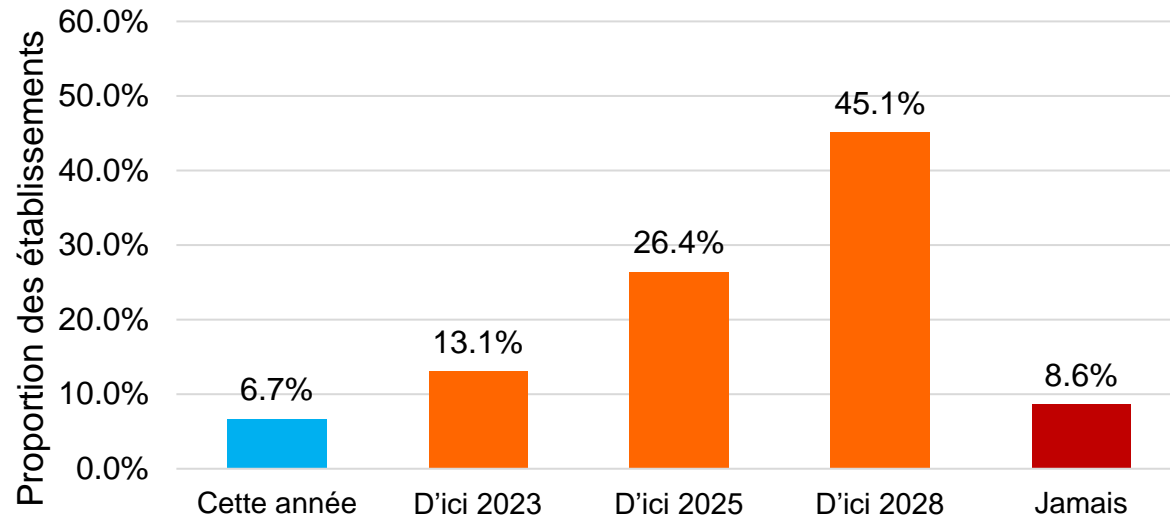


- Près de 6 entreprises sur 10 (58,1%) ont sollicité un crédit Covid-19.
 - Les établissements de l'hôtellerie-restauration ont demandé 12,6% des crédits accordés à l'échelle nationale.
 - Seul le commerce de détail a demandé un nombre de crédits plus élevé (19,7%).
- Près d'un quart de ces entreprises (23,8%) ont déjà intégralement remboursé leur crédit Covid-19.
- 7% de ces entreprises ont transféré (paiement honoré) intégralement ou partiellement leur crédit à un organisme de cautionnement.

Crédits Covid-19

Jusqu'à quelle date pensez-vous pouvoir rembourser votre crédit Covid-19?

(n=802)



Informations recueillies sur les entreprises qui n'ont pas encore intégralement remboursé leur crédit:

- Elles ont été invitées par la banque concernée à effectuer un premier versement dans 80% des cas.
- Elles souhaitent rembourser leur crédit d'ici 2025 au plus tard dans presque 50% des cas.
- 8% des entreprises partent du principe qu'elles ne pourront pas rembourser leur crédit.
- Si l'on considère uniquement les établissements d'hébergement, cette valeur descend à 5% environ.
- Un nombre supérieur à la moyenne d'établissements de restauration urbains (11,5%) sont en outre pessimistes quant à leur capacité à rembourser leur crédit.